

# Les DRC appellent l'État à remettre le Schéma national vélo au rang des priorités partagées au service des territoires

Les 250 participants et 85 territoires réunis aux 21<sup>es</sup> Rencontres des Départements & Régions Cyclables ce 5 octobre en Charente-Maritime soulignent un paradoxe et formulent des demandes dans le cadre des Assises de la mobilité.

Le Schéma national vélo n'a jamais été aussi vigoureux et cohérent, grâce à une mobilisation croissante des territoires depuis 20 ans. 56 Départements, 8 Régions et 11 EPCI fédérés au sein du réseau des Départements & Régions Cyclables demandent à l'État, au ministre de la Transition écologique et solidaire et à la ministre chargée des Transports de mettre fin au paradoxe malheureux de 2016 et de confirmer le poids stratégique du Schéma national vélo. Ce dernier présente un intérêt manifeste pour la transition écologique, l'égalité des citoyens, des territoires, la mobilité inclusive du quotidien, la qualité de l'air, la desserte fine des territoires, le tourisme durable et l'efficacité de l'action publique. Il doit figurer au rang des priorités identifiées dans le cadre des Assises nationales de la mobilité qui viennent de s'ouvrir et de la loi d'orientation des mobilités qui en découlera.



« Avec le démarrage des Assises de la mobilité, les DRC entendent bien porter l'ambition pour une France à vélo 2030. Nos orientations stratégiques sont tournées vers les grands projets utiles qui nous mobilisent tous : achever les EuroVelo en 2020 et le Schéma national vélo en 2030. Nos territoires n'ont jamais été aussi mobilisés pour le développement du vélo. C'est la force d'un réseau comme le nôtre que d'entraîner tout le monde par le haut, donner l'envie de prendre le meilleur. Les DRC appellent l'État à remettre le Schéma national vélo au rang des priorités partagées au service des territoires et de la mobilité. »

Christelle Beurrier, présidente des Départements & Régions Cyclables

**LE PARADOXE :** Le Schéma national vélo\* représente aujourd'hui 13 600 km d'itinéraires. Il est réalisé à 62 % et devrait en compter 22 000 km en 2030. L'année 2017 a débuté sur une quantité d'ouvertures jamais égalée. Dans le même temps, ce schéma structurant n'a jamais été autant délaissé par l'État. Lancé par le Comité interministériel d'aménagement du territoire en 1998, et confirmé et actualisé en 2010, ce dernier a été progressivement laissé de côté par l'État par la disparition de la mission nationale des véloroutes et voies vertes en 2014 puis par la suppression de l'appui de l'État pour le suivi du Schéma national et la représentation européenne en 2016. Ces étapes ont marqué l'arrêt de tout soutien de l'État à ce schéma d'utilité publique et, par ricochet, aux collectivités.

\*également désigné comme Schéma national des véloroutes et voies vertes, SN3V

**LA DEMANDE :** Si les collectivités sont garantes de la réalisation des itinéraires cyclables sur leur territoire, l'État doit garantir les meilleures conditions de réalisation du Schéma national vélo stratégique selon les DRC. Les DRC demandent donc à l'État d'assurer sa mission régalienne et solidaire pour :

- **Affirmer le rôle stratégique du Schéma vélo français** en l'inscrivant dans la loi d'orientation des mobilités 2018 avec un objectif d'achèvement en 2030.
- **Honorer les engagements de la France au niveau européen.** La France est concernée à elle seule par 10 % d'EuroVelo, le schéma européen. La prise en compte prioritaire des itinéraires européens est cruciale au niveau des régions et des ministères concernés pour accélérer sa réalisation à l'horizon 2020.
- **Soutenir l'actualisation du Schéma national vélo.** Compte-tenu du rythme des réalisations connues, de l'importance stratégique de leur suivi, de la nécessité de son adaptation aux réalités locales et aux enjeux à venir, les DRC demandent au ministère

de la Transition écologique de leur confier cette mission d'intérêt général en les désignant centre de coordination du Schéma vélo national.

L'actualisation, la publication et la diffusion du schéma et ses informations géographiques par les DRC valorisera l'implication des territoires sur le développement de la mobilité durable.

- **Donner consigne aux Préfets de Région** de soutenir l'inscription des schémas régionaux cyclables dans les SRADDET, documents structurants pour l'aménagement du territoire de demain.
- **Stimuler les réalisations du Schéma national vélo par le financement de sections emblématiques par**

**l'AFITF\*\*** et l'instauration d'appels à projets ciblés (7 millions €/an\*\*\*).

- **Favoriser une vraie complémentarité train + vélo** par un meilleur accès des vélos à bord des trains d'équilibres des territoires et des TGV afin d'accompagner l'explosion de l'usage du vélo par les Français.

*\*\*Agence française de financement des infrastructures de transports de France*

*\*\*\* préconisation du rapport au ministre chargé des transports, de la mer et de la pêche « [Mobilité 21 - Pour un Schéma national de mobilité durable](#) » - Juin 2013*

## Les schémas vélo, outil de politiques nationales au plus près des citoyens en Europe :

[Allemagne](#) - [Autriche](#) - [Belgique](#) - [Danemark](#) - [Hongrie](#) - [Italie](#) - [Norvège](#) - [Pays-Bas](#) - [République Tchèque](#) - [Royaume-Unis](#) - [Suisse](#)

## Réservé à un usage touristique, le Schéma national vélo ? Une idée fausse :

90 % des utilisateurs des véloroutes et voies vertes sont des habitants ! En effet, les itinéraires cyclables nationaux relient les pôles de vie entre eux. Ils offrent un maillage structurant sur lequel s'adosse l'ensemble des pratiques et sont un outil d'égalité et de structuration des territoires au service de la mobilité zéro émission (plans de déplacements scolaires, plans de déplacement d'entreprises, schémas urbains, etc.). Les plus hauts niveaux de fréquentation des véloroutes du Schéma national sont enregistrés auprès des cyclistes du quotidien pour leur mobilité de proximité.

**Les DRC en bref :** Le réseau des Départements & Régions Cyclables rassemble les collectivités mobilisées pour le développement du vélo en France (Régions, Départements, Métropoles, Intercommunalités, Villes, Communes). Au cœur de leur projet stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable. Reconnus pour leur expertise technique au travers de la publication d'ouvrages, leurs [observatoires](#) et leurs scènes d'échanges ; animateurs de dynamiques de comités d'itinéraires au plus près des territoires, les Départements & Régions Cyclables sont le centre national de coordination pour [EuroVelo](#), le Schéma des véloroutes européennes, et portent la voix des collectivités au niveau européen.

## Pour aller plus loin :

+ Plus d'informations sur les Départements & Régions Cyclables sur [www.departements-regions-cyclables.org](http://www.departements-regions-cyclables.org)

---

### Contacts presse

#### Départements & Régions Cyclables

Dorothee Appercl - 09 72 56 85 07

[dorothee.appercl@departements-regions-cyclables.org](mailto:dorothee.appercl@departements-regions-cyclables.org)

#### Contact médias DRC

Laëtitia Tatard – 02 53 35 50 20

[lt@monet-rp.com](mailto:lt@monet-rp.com)